

DOMINANTE : EPIDEMIOLOGIE ANIMALE APPLIQUEE
--

Cet enseignement fait partie du Master 2 (professionnel) « Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales » (SEMHA) cohabilité par les universités PXI, PXII et l'ENVA.

Responsable : Pr J.J. BENET

Responsable du Master : B. DUFOUR

1. Secteur professionnel

Santé animale.

2. Fonctions auxquelles conduit la formation

Responsable de plans de suivi de santé animale.

Conseiller technique en études épidémiologiques, évaluation de programme de santé (animale) ;

Responsable qualité (santé animale, sécurité alimentaire des productions animales).

Pour les titulaires du M2 SEMHA, responsable d'enquête dans une cellule (inter)régionale d'épidémiologie d'intervention (C.I.R.E.) ou tout autre organisme de surveillance épidémiologique.

Equipe pédagogique

UP Maladies contagieuses ENVA, membres de l'A.E.E.M.A. (Association pour l'étude de l'épidémiologie des maladies animales), professionnels de santé animale et / ou humaine, enseignants d'universités.

Objectifs professionnels

- Acquisition d'une expérience (stage) pouvant soit **faciliter le recrutement** dans une structure dédiée à la santé animale (Groupement de Défense Sanitaire ; département qualité ou R/D d'une entreprise agro-alimentaire ou pharmaceutique), soit permettre une **diversification de l'exercice professionnel de vétérinaire praticien** en développant une activité de conseil auprès d'utilisateurs de programme de **santé / qualité en productions animales**.
- Formation recommandée en préliminaire au C.E.A.V. de pathologie animale en région chaude (ENVT / CIRAD Montpellier) pour une orientation vers la santé animale : postes en santé animale à l'étranger (organismes publics, ONG)¹.
- Postes en entreprise.
- **Réalisation de la thèse de doctorat vétérinaire** : en raison d'un besoin de recours aux méthodes d'enquête et de gestion de données statistiques ; en vue d'éventuelle orientation ultérieure vers spécialisation en épidémiologie ; pour se donner le temps de mûrir un projet professionnel.
- Prélude à une formation doctorale en épidémiologie.
- Facilitation du recrutement au programme de formation à l'épidémiologie de terrain (Programme PROFET ; durée 2 ans, rémunérée) de l'Ecole nationale de Santé publique (ENSP, Rennes), qui conduit à occuper des postes au sein d'une cellule (inter)régionale d'épidémiologie d'intervention (C.I.R.E.), ou d'un département de l'Institut de veille sanitaire (ou autre institution de surveillance épidémiologique).

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants devront être capables, dans le domaine de l'épidémiologie appliquée aux maladies transmissibles :

- De travailler en équipe, modalité d'action indispensable en épidémiologie.
- De présenter et d'utiliser les démarches spécifiques de l'épidémiologie descriptive, de l'épidémiologie analytique et de l'épidémiologie évaluative.
- D'utiliser les outils actuels de l'épidémiologie (informatique, biostatistique...).
- De participer efficacement aux différentes étapes d'une enquête épidémiologique portant sur un foyer, un ensemble de foyers ou une région,
- D'apporter la contribution épidémiologique aux étapes de préparation, d'exécution et d'évaluation d'un programme de lutte contre une maladie,
- D'utiliser les méthodes de l'épidémiologie dans un élevage ou dans une région pour répondre aux besoins de la lutte contre les maladies animales,

CONCEPTION DE LA DOMINANTE

Enseignement théorique (10 crédits) - Du 17/09 au 26/10/07.

4 UV obligatoires : Epidémiologie générale (3 semaines, 4 crédits) ; enquête (1 semaine, 2 crédits) ; 2 UV en option recommandées : Gestion de données (1 semaine, 2 crédits) ; Lutte contre les maladies animales (1 semaine, 2 crédits). Les 4 UV correspondent au Diplôme d'épidémiologie animale appliquée (D.E.A.A.).

Stage (20 crédits)

Le stage repose sur l'exécution d'une " mission ", confiée par le maître de stage, en rapport avec à la fois l'enseignement théorique et le projet professionnel. Le tuteur de stage est un membre de l'équipe pédagogique, et joue un rôle crucial d'encadrement : il s'agit d'un accompagnement qui garantit la qualité du travail accompli.

Le stage a une durée de 2,5 à 4 mois (selon l'importance de la mission confiée par le maître de stage). Il débute environ dès mi novembre (la date peut être fonction du choix des UV optionnelles par l'étudiant). Remise du rapport de stage (= rapport d'étape pour la thèse) entre fin janvier et fin mars (au plus tard fin juin).

Thèse (30 crédits)

Le sujet de la thèse constitue le prolongement du stage : celui-ci apporte les données qui alimentent la réflexion théorique nécessaire à la dimension scientifique de la thèse de doctorat vétérinaire. Cette phase est le moment privilégié qui permet l'intégration et l'appropriation des savoirs accumulés au cours de cette formation.

Relation avec d'autres formations

Compatibilité avec :

1. le CES d'épidémiologie animale (= 6 semaines du DEAA à Alfort et 5 semaines d'épidémio-surveillance au CIRAD à Montpellier à partir du 29/10/07, et 2 semaines d'enseignement optionnel soit à Alfort – Analyse de risque, soit au CIRAD – Systèmes d'information géographique et stage de 15 j – soutenance fin janvier 2008),
2. le CEAV de pathologie animale en région chaude (ENVT : début des enseignements au CIRAD de Montpellier le 29/10/07, puis ENVT en début 2006 ; stage long – soutenance automne 2007). Non compatible avec le DESS de productions animales en régions chaudes (Montpellier).

Le CES d'épidémiologie animale accompagné d'un stage de 6 mois correspond au Master 2 « *Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales* ». Le rapport de stage de Master ne peut être présenté qu'à l'automne 2008.

Autres possibilités, combinant plusieurs UV d'épidémiologie en fonction d'un projet (argumenté, motivé) avec d'autres UV sur ENVA (inscription T1-Pro épidémiologie) ou ailleurs (inscription projet personnel).

Modalités de recrutement et de choix des crédits

Le recrutement dans la dominante se fait, pour les étudiants inscrits dans une ENV française, sur la base soit de l'existence d'un triple projet (professionnel, de stage et de thèse) soit de la volonté de bâtir un tel projet en concertation avec l'équipe pédagogique, en vue d'une optimisation de ce parcours. Pour l'inscription à la dominante Epidémiologie, les droits doivent être payés à l'ENVA.

Les demandes présentées par les étudiants inscrits en T1-Pro au titre du CEAV de pathologie animale en région chaude sont acceptées d'office, sous réserve 1) de confirmation de l'inscription au CEAV (droits payés auprès de l'ENVT), 2) du paiement des droits d'inscription au DEAA (tarif étudiant : 440 Euros).

Les inscriptions au CES d'Epidémiologie animale ainsi qu'au Master doivent être déposées au plus tard le 15 juin 2007 (réunion du jury de sélection fin juin). Une inscription tardive en T1-Pro (éventuel 2° choix) reste possible pour les seuls enseignements donnés à Alfort (extension aux enseignements du CIRAD peu probable).

Voir sur le site : <http://aeema.vet-alfort.fr/> les bulletins d'inscription, des informations complémentaires sur les programmes (DEAA, CES et Master 2) et les recommandations aux candidats en vue de leur inscription.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu des enseignements théoriques + remise d'un rapport.

Enseignement théorique et stage ont un poids équivalent dans la notation finale.

Informations complémentaires

*Les étudiants de T1-Pro peuvent obtenir (sans frais supplémentaires) le D.E.A.A. (délivré par l'ENVA et reconnu dans les milieux professionnels), après validation des 4 UV et présentation **orale** du rapport de stage lors d'une des sessions du jury du DEAA ou du CES d'épidémiologie.*

Les étudiants de T1-Pro peuvent obtenir le CES d'épidémiologie à condition 1) d'acquitter auprès du CIRAD les droits d'inscription correspondant aux enseignements donnés au CIRAD (tarif étudiant en 2006 : 840 Euros) ; 2) de valider les enseignements du CES et de présenter oralement le rapport de stage (jury du CES).

Les étudiants inscrits en T1-Pro « CEAV PARC » (ENVT) peuvent obtenir le CES d'épidémiologie animale à condition d'acquitter auprès de l'ENVA les droits d'inscription au DEAA (440 Euros).

Le tarif d'inscription au Master est de 1 280 Euros (tarif étudiant).